

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 novembre 2014**

**Rapporteur :  
Madame Valérie POSTIC**

**N° 4 DAG 14.8**  
*Ordre de passage : n°36*

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 19/11/2014  
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/11/2014  
(accusé de réception du 19/11/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Déplacement à Ourense - Mandat spécial (DAG)**

**Il est proposé au conseil municipal de donner mandat spécial, dans le cadre d'un déplacement à Ourense du 12 au 15 novembre 2014, pour échanger sur les pratiques locales en matière de développement économique.**

\*\*\*

Après la venue d'une délégation espagnole à Quimper en juin dernier, pour formaliser le partenariat entre le Centre social des Abeilles de Quimper et le « Ciento Bienestar », la ville d'Ourense souhaite inviter une délégation d'élus de la ville de Quimper pour échanger sur les pratiques locales en matière de développement économique.

\*\*\*

Après avoir délibéré (10 abstentions), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de :

- 1 - donner mandat spécial à messieurs Ludovic Jolivet, Philippe Calvez, pour représenter la ville de Quimper du 12 au 15 novembre à Ourense ;
- 2 - de prendre en charge les frais de déplacement ;
- 3 - de rembourser les frais de séjour des élus aux frais réels sur présentation de justificatifs liés à la nature et au lieu de la mission.

Le maire,

Ludovic JOLIVET